



La Région
Lorraine



COUPE DE LORRAINE PETITES CATEGORIES (3ème manche)

Épée fleuret et sabre

Jeudi 9 mai 2013

**Centre de Préparation Omnisports (CPO) de Vittel
Le Haut du Fol - 88000VITTEL**

Catégories

Poussins (2004)	fleuret masculin et féminin épée masculine et féminine, sabre masculin et féminin	lame 0 poignée droite lame 2 poignée droite
Pupilles (2002-2003)	fleuret masculin et féminin épée masculine et féminine, sabre masculin et féminin	lame 0 poignée droite lame 2 poignée droite
Benjamins (2000-2001)	fleuret masculin et féminin épée masculine et féminine sabre masculin et féminin	lame 2 poignée au choix lame 2

Formule

1 tour de poule sans éliminé suivi d'un tableau d'élimination directe sans repêchage. Application du règlement FFE

Horaires

		Appel	Scratch	Début des assauts
Benjamins, benjamines	épée	09H00	09H15	09H30
Pupilles, pupillettes	fleuret	09H00	09H15	09H30
Poussins, poussines	sabre	09H00	09H15	09H30
Benjamins, benjamines	fleuret	11H00	11H15	11H30
Pupilles, pupillettes	épée	12H00	12H15	12H30
Poussins, poussines	fleuret	13H00	13H15	13H30
Benjamins, benjamines	sabre	13H00	13H15	13H30
Pupilles, pupillettes	sabre	14H00	14H15	14H30
Poussins, poussines	épée	14H00	14H15	14H30

Inscriptions : Les inscriptions se feront en ligne sur le site de la FFE avant le dimanche 5 mai 2013, 23h59.

Droits d'engagements : 7 €

Equipement

Tenue blanche complète 350N FFE + sous cuirasse de protection 350N et chaussettes blanches hautes. Le port du blason (jaune pour les poussins/pupilles, rouge pour les benjamins) est obligatoire. A défaut, le tireur sera sanctionné à chaque match d'un carton jaune pour tenue non-conforme.

Arbitrage

Le besoin en arbitre est calculé séparément pour chaque arme dans toutes les catégories présentes le jour de la compétition :

- 4 tireurs engagés dans 1 arme = 1 arbitre dans l'arme
- 9 tireurs engagés dans 1 arme = 2 arbitres dans l'arme
- 15 tireurs et plus engagés dans 1 arme = 3 arbitres dans l'arme

Cependant, pour les clubs en difficulté pour respecter cette règle, vous pouvez vous mettre en relation avec le référent d'arme de la commission régionale d'arbitrage avant l'inscription de vos tireurs (cf. règlement régional d'arbitrage). La CRA ajustera le nombre d'arbitres en fonction des besoins et la liste définitive des personnes retenues pour arbitrer sera communiquée le lundi 6 mai 2013.

Restauration

Un service de restauration / buvette sera à votre disposition durant le temps de la compétition.

Présence d'un stand planète escrime

Plan d'accès

